

 Pôle de Santé Publique	PROFIL DE POSTE GRADE : PRATICIEN CONTRACTUEL FILIÈRE : MÉDECIN ou PHARMACIEN POSTE À TEMPS PLEIN (100 %) Groupement Hospitalier Sud des Hospices Civils de Lyon	Version : 2 Rédacteurs : UHE GH Sud Responsables Validation : Date Validation : Septembre 2023
---	---	--

Ce poste de praticien contractuel à 100 % possède une perspective de transformation en poste de praticien hospitalier à 100 % à moyen terme

SITE : Groupement Hospitalier Sud (GHS) des Hospices Civils de Lyon (HCL)

PAM : Pôle de Santé Publique (PSP) des HCL

Le PSP est placé un pôle d'activité médicale (PAM) transversal, au sein du Pôle Ressources Humaines et Relations Hospitalo-Universitaire, sous la direction de M. Delastre, Directeur Général Adjoint des HCL. Le PSP, multi-thématiques, comporte des unités pouvant être regroupées selon 4 axes fondateurs : Vigilances, Santé des Populations, Données en Santé et Appui à la Recherche. Les actions de ses unités fonctionnelles se déclinent sur l'ensemble des sites des HCL.

Gouvernance du PSP

Cheffe de Pôle	Pr D. MAUCORT-BOULCH
Adjoint au chef de Pôle	Pr B. KASSAI-KOUPAI
Directeur référent	Mme I. DADON
Cadre Administratif	vacant
Cadre Supérieur de Santé	Mme S. CHOMAT-JABOULAY
Secrétaire	Mme V. LECLERCQ

SHEIP : Le Service d'Hygiène, Épidémiologie, Infectiovigilance et Prévention (SHEIP) est une des composantes du PSP. Il regroupe les 5 Unités d'Hygiène et Épidémiologie (UHE) des HCL et une unité fonctionnelle de « coordination transversale ». Les missions du SHEIP visent à prévenir les infections nosocomiales, à investiguer des alertes infectieuses, à réaliser une surveillance épidémiologique des infections et de l'environnement, à sensibiliser et former à prévention du risque infectieux professionnels et patiente et à participer à la recherche clinique afférente et à la gestion des risques sanitaires.

UNITE FONCTIONNELLE : Unité d'Hygiène et d'Épidémiologie (UHE) du GHS des HCL

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

L'objectif général des activités de prévention du risque infectieux est de prévenir et réduire la fréquence des infections qui sont acquises par les patients pendant leur séjour (infections nosocomiales).

Ces infections justifient cinq types d'activités :

- La surveillance épidémiologique des infections et de l'environnement ;
- L'investigation des alertes infectieuses ;
- La mise en œuvre de programmes de prévention ciblés ;
- Les études de recherche clinique et les évaluations techniques ;
- La formation et la communication.

Les équipes du SHEIP et de l'UHE du GH Sud assurent l'ensemble de ces activités, réparties selon les compétences ou expertises de ses membres, selon l'activité clinique ou géographique des groupements.

ÉQUIPE

Unités	Professionnels médicaux en Hygiène Hospitalière		Professionnels non médicaux en Hygiène Hospitalière
SHEIP	Médecin, chef de service	Pr Philippe VANHEMS	
	MCU-PH pharmacien, chef	Dr Cédric DANANCHÉ	

Unités	Professionnels médicaux en Hygiène Hospitalière		Professionnels non médicaux en Hygiène Hospitalière	
	de service adjoint PH médecin, chef de service adjoint	Dr Pascal FASCIA		
	Médecins vacataires	Dr Claude VIEUX – I.Vie	Secrétaire	Mme Fatemeh MAZAHARI
GHSud	PH Pharmacien, responsable d'unité fonctionnelle	Dr Sophie GARDES	Cadre de Santé	Mme Nadine KHOUIDER
	PHU Pharmacien	Dr Christelle ELIAS	Infirmière	Mme Alexandra PANDINI
			Infirmière	Mme Nathalie DE SANTIS
			Infirmière Bloc Opératoire	Mme Lydie GERSTER
			Technicien Bio hygiéniste	Mme Stephanie COUDRAIS
			Secrétaire	Mme Isabelle VERCHERY

DÉFINITION GÉNÉRALE DE LA FONCTION

En position fonctionnelle dans une activité transversale, le Praticien Contractuel est placé sous l'autorité hiérarchique du responsable médical de l'UHE GHS, du chef du Service d'Hygiène, Épidémiologie Infectiovigilance et Prévention des HCL (SHEIP) et du chef du PSP.

Le Praticien Contractuel est le référent médical de l'UHE pour les secteurs de l'établissement qui lui sont confiés. Il possède la responsabilité fonctionnelle de la bonne gestion des activités de prévention du risque infectieux au sein de ces secteurs. Il apporte également un soutien dans l'avancement des groupes de travail transversaux SHEIP.

Il collabore :

- Au sein de l'UHE : avec l'ensemble de l'équipe ;
- Au sein du SHEIP : avec les praticiens et les équipes des autres groupements ;
- Au sein du GHS et des HCL : avec les autres praticiens et les différents services cliniques et non cliniques.

DOMAINES D'ACTIVITÉ ET PRINCIPALES TÂCHES DU POSTE

Il possède la responsabilité fonctionnelle de la bonne gestion des activités de prévention du risque infectieux au sein de ces secteurs.

Principales tâches au sein du GHS :

- Participation au Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) du GHS ;
- Conception et réalisation de surveillances épidémiologiques, d'investigations d'épidémies ainsi que d'évaluations des pratiques professionnelles ;
- Conception et réalisation de la vigilance environnementale (surveillance, analyse épidémiologique, au travail sur l'architecture et le suivi des dossiers de travaux...), en collaboration privilégiée avec le technicien bio-hygiéniste et les services techniques ;
- Prévention des infections nosocomiales dans le cadre d'actions de formation programmées au sein de l'établissement (semaine de la sécurité, journée mains, journée des paramédicaux, ateliers...) ;
- Soutien aux services hospitaliers pour les activités de prévention du risque infectieux ;
- Amélioration de la qualité des soins, dans le cadre des orientations fixées par la législation en matière de prévention du risque infectieux ;
- Animation du réseau des Correspondants en Hygiène Hospitalière (CHH) ;
- Évaluations, mises en œuvre, suivi de dispositifs ou techniques innovantes en lien avec la prévention du risque infectieux ;
- Animation ou participation aux groupes de travail locaux en lien avec la prévention du risque infectieux, selon une répartition des dossiers décrite dans un document actualisé annuellement ;
- Animation ou participation aux groupes de travail transversaux HCL ;
- Formation : organisation, conception pédagogique et participation à l'enseignement de la prévention risque infectieux (enseignement initial et continu, développement professionnel continu (DPC), ...) ;
- Encadrement des étudiants et stagiaires à l'UHE ;

- Activité de conseil en hygiène dans le cadre de plans d'aménagement ou de rénovation de services hospitaliers ;
- Gestion documentaire (recueil, classement, recherche bibliographique, analyse, diffusion...) ;
- Veille bibliographique dans certains domaines à définir ;
- Valorisation scientifique des travaux réalisés au sein de l'unité et présentations dans les congrès.

En concertation avec le Praticien Hospitalier responsable d'UF et l'encadrement paramédical, il :

- Favorise la concertation pluridisciplinaire dans l'équipe pour définir les orientations prioritaires ;
- Favorise la coordination de l'activité de l'équipe pluridisciplinaire de l'UHE ;
- Anticipe, accompagne et évalue les nouvelles organisations dans lesquelles il doit être proactif et force de proposition.
- Veille :
 - Au bon fonctionnement de l'UHE ;
 - À l'encadrement scientifique des infirmières et de la biohygiéniste affectées à l'unité ;
 - À l'animation de l'équipe en conduisant une politique de communication ascendante et descendante, une transmission continue et structurée entre les membres de l'UHE, coordonnée avec le responsable paramédical de l'UHE ;
 - Il est le vecteur d'information et relais privilégié entre le service et le Comité consultatif médical.

Le Praticien Contractuel participe :

- À l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et la communication du projet de l'UHE ;
- Aux groupes de travail institutionnels (CHSCT, CLEI, QUASPERF...) avec une répartition entre PH définie ;
- À la politique du GHS dans le domaine de l'accueil et de l'intégration des agents affectés au GHS ;
- À l'élaboration du plan de formation du PAM, au suivi des formations et à leur retour sur investissement.

Principales tâches au niveau transversal SHEIP :

Le Praticien Contractuel :

- Apporte un soutien fort dans le fonctionnement des groupes de travail transversaux SHEIP ;
- S'implique particulièrement dans les travaux des différents groupes de travail : rédaction de procédures, outils ou documents de travail, afin de faciliter leur avancement ;
- Selon son expérience, coordonne ou participe à la coordination d'un ou de plusieurs de ces groupes de travail ;
- Peut assurer la coordination, la gestion et le suivi de certaines activités hors groupes de travail (suivi d'indicateurs réglementaires, etc.) au niveau transversal SHEIP ;
- S'implique particulièrement dans la réalisation des formations prévues au plan de formation SHEIP.

Le Praticien Contractuel peut participer aux groupes de travail SF2H et/ou CPias en tant que coordonnateur ou membre.

CONDITIONS REQUISES

- Doctorat en médecine ou en pharmacie ;
- Titulaire d'un Diplôme Universitaire en Hygiène Hospitalière ou de la FST Hygiène, Prévention de l'Infection, Résistances ;
- Une expérience d'exercice en unité de prévention du risque infectieux en établissement de santé est souhaitée.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS SOUHAITÉES

Compétences souhaitées :

- Expérience d'exercice en unité de prévention du risque infectieux souhaitée (cf. § précédent) ;
- Esprit de synthèse et de recherche ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Esprit d'initiative et de créativité ;
- Appétence pour le travail en équipe pluriprofessionnelle et la coordination ;

- Compétences en pédagogie ;
- Maîtrise de l'outil informatique : Pack Office, logiciels d'analyses statistiques de base ;
- Anglais au minimum lu et écrit.

Aptitudes aux relations humaines :

- Médiation, maîtrise de soi, capacité à se positionner, à prendre du recul, ouverture d'esprit ;
- Partage d'informations, respect d'un fonctionnement d'équipe, communication mesurée et adaptée au contexte et aux interlocuteurs, respect des autres et considération ;
- Sens de la négociation et du compromis ;
- Sens des responsabilités, aptitude à rendre compte ;
- Capacité à prendre du recul ;
- Capacité à travailler en collaboration avec les professionnels de santé HCL et structures hors HCL ;
- Esprit d'équipe ;
- Capacité à exercer une autorité de compétence à bon escient.

Qualité organisationnelle :

- Hiérarchisation des actions et gestion des priorités ;
- Compétences en gestion de projet ;
- Sens de l'organisation ;
- Capacités de coordination : maîtrise de la gestion de projets pluridisciplinaires ou multicentriques.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste de Praticien Contractuel à 100 %, Contrat à Durée Déterminée (6 mois) avec perspective de transformation en poste de Praticien Hospitalier à 100 % à moyen terme
- Poste non soumis au pointage. Une certaine quotité de ce temps sera dévolue à des activités transversales (SHEIP) ;
- Amplitude horaire : horaire adapté à l'organisation du travail et à l'activité, ajustables en dehors des horaires de fonctionnement de l'UHE pour le site, de 8h00 à 17h30 ;
- Mobilité nécessaire pour des participations extérieures à l'établissement (groupes de travail SHEIP, enseignement, congrès...)

Le port d'une tenue professionnelle réglementaire est exigé (manches courtes, cheveux attachés, absence de bijoux ...).

Ce profil de poste peut être sujet à modifications en fonction de l'évolution des organisations de travail et des activités.

Contacter : Pr Philippe Vanhems, Chef de service du SHEIP des HCL : philippe.vanhems@chu-lyon.fr;

Dr Pascal Fascia, Chef de service adjoint du SHEIP des HCL : pascal.fascia@chu-lyon.fr

Dr Cédric Dananché, Chef de service adjoint du SHEIP des HCL : cedric.dananche@chu-lyon.fr

Dr Sophie Gardes, PH responsable de l'UHE du GHS des HCL : sophie.gardes@chu-lyon.fr